



ÉDITO

Dans un monde globalisé, il est de plus en plus important de **travailler ensemble et de mutualiser les actions et les expertises**. Aujourd'hui, la coopération ne réside plus uniquement dans les relations bilatérales entre États. La progression, par exemple, de la décentralisation dans de nombreux pays confère aux collectivités locales un rôle majeur dans la mise en place de partenariats pour confronter les expériences et faire face aux défis du XXI^{ème} siècle. L'expression « **diplomatie des villes** » illustre ces échanges croissants entre villes et agglomérations dites du « Nord » ou du « Sud » dans des domaines variés (aménagement, transport, gestion des déchets, eau et assainissement, développement économique ...). Ces partenariats contribuent à **valoriser les savoir-faire spécifiques des collectivités territoriales** et à les **faire rayonner** bien au-delà de leurs strictes limites administratives.



Si les modalités de coopération entre les programmes européens et les démarches de coopération « décentralisée » diffèrent, l'objectif général poursuivi est sensiblement le même, à savoir le **développement territorial dans une logique d'ouverture, de partage et de réciprocité**.

Depuis 2008, la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et l'Agence d'Urbanisme sont engagées dans une **démarche de coopération internationale au Bénin**. En 2009, l'agence d'urbanisme a été sollicitée par le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais pour l'accompagner ponctuellement dans son programme d'appui institutionnel au Mali. Parallèlement, l'Agence d'Urbanisme intervient dans deux programmes européens.

Au regard du **développement de cette activité et de l'importance de ces projets pour notre territoire**, il m'a semblé opportun de consacrer un nouveau format de publication spécifique à l'action internationale de l'Agence.

Coop'Info vous présentera une à deux fois par an l'état d'avancement des différents projets internationaux sur lesquels l'Agence intervient.



Joël Duquenois
 Président de
 l'Agence
 d'Urbanisme et de
 Développement de
 la Région de
 Saint-omer

La coopération en questions

► Qu'est-ce que la coopération décentralisée ?

La coopération décentralisée est une forme de partenariat entre collectivités territoriales françaises et autorités locales étrangères qui a pour objectif le **développement et les échanges mutuels**.

En effet, depuis 1992 et la loi relative à l'administration de la République, les collectivités locales françaises et les intercommunalités ont la possibilité de nouer des relations et d'établir des accords de coopération avec leurs homologues étrangères. D'autres lois sont venues par la suite compléter et préciser les modalités d'intervention des collectivités (loi Thiollière en 2007 et loi Oudin en 2005).

Ainsi, dès le lendemain de la seconde Guerre Mondiale, des relations sont apparues avec les jumelages franco-allemands dont beaucoup persistent encore de nos jours. Par la suite, des collectivités et associations locales se sont mobilisées dans les années 60 face aux famines qui affectaient l'Afrique sahélienne et subsaharienne.

Si l'engagement de certaines collectivités territoriales est ancien, il est important de souligner l'évolution des relations et interventions passant d'une volonté de solidarité dans un contexte souvent d'urgence humanitaire à une coopération basée davantage sur la **réciprocité d'échanges professionnels techniques et institutionnels pérennes**.

► Pourquoi coopérer ? (ou les finalités théoriques de la coopération...)

• Enjeux Mondiaux, Réponses Locales

«La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.» Cette citation de Koffi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU, affirme la nécessité des échanges, des partenariats pour réduire les inégalités et favoriser l'interculturalité. **En 2000, la France, aux côtés des 188 Etats membres des Nations Unies, a adopté un programme d'actions pour l'atteinte de huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) visant à éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 2015.**

Les collectivités territoriales jouent un rôle majeur au Nord comme au Sud,

souvent la décentralisation leur a confié des compétences telles que l'eau, l'assainissement, l'éducation, l'environnement. La coopération permet donc aux collectivités françaises et étrangères de se nourrir mutuellement des savoir-faire de chacun pour œuvrer efficacement pour l'accès aux droits essentiels et ainsi contribuer à l'atteinte des OMD. **L'enjeu est d'autant plus important que la persistance de la pauvreté est l'antichambre de tous les extrémismes de demain.**

► Qu'est-ce que la coopération apporte au territoire ? (ou les finalités concrètes et locales de la coopération...)

Cette question récurrente et légitime est souvent posée aux personnes convaincues de l'intérêt de telles démarches. Voici quelques réponses qui peuvent être apportées pour ôter tout scepticisme :

• **Les actions de coopération et de solidarité sont vecteurs de cohésion sociale et de vitalité locale**

Au même titre que la culture, l'éducation, le sport, l'action internationale d'une collectivité permet de renforcer la cohésion sociale et de véhiculer des valeurs de respect, de tolérance dans une optique d'éducation au développement de sa population.

L'exemple de la participation de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer à la

Semaine de la solidarité internationale en témoigne. Aux côtés des associations de solidarités internationale et/ou locale, l'intercommunalité a pu faire part de son engagement. Ce moment d'échanges permet le brassage des générations, des catégories socio-professionnelles, des communes et quartiers du territoire.

• **La coopération participe au rayonnement du territoire**

Une démarche de coopération implique



Réunion de travail à Klouékanmé

«La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.»



Quelques chiffres sur la coopération en France

L'Atlas français de la coopération décentralisée, mis en place en 2009 par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) et la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) recense :

- 4 784 collectivités territoriales françaises engagées à l'international

- 9 893 collectivités locales partenaires

- 141 pays

- 12 246 projets de coopération décentralisés

Site Internet :

<http://cncd.diplomatie.gouv.fr>



la recherche de partenaires financiers et techniques pour que les projets puissent voir le jour et être mis en œuvre. Ainsi, les projets sont exposés auprès d'institutions locales, régionales, nationales et internationales. De la simple réunion aux colloques internationaux, évoquer la coopération de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer permet de présenter l'Audomarois ; autant de moments où élus et techniciens deviennent de véritables **ambassadeurs du territoire**.

Si de nombreuses collectivités et intercommunalités sont déjà impliquées à l'international, beaucoup ne le sont pas. **L'image d'un territoire engagé, responsable, solidaire, exportant un savoir-faire** contribue sans nul doute à son rayonnement. La coopération est ainsi **vecteur d'attractivité territoriale**.

- **La coopération contribue à améliorer les pratiques de chacun**

L'ensemble des personnes ayant participé à la coopération « CASO-COUFFO » s'accorde à dire que la confrontation culturelle et professionnelle avec les homologues béninois permet une certaine remise en question des pratiques de chacun dans son métier. Plus qu'une simple valorisation et reconnaissance des savoir-faire, les échanges avec les partenaires permettent d'améliorer les façons d'aborder et de traiter les problématiques rencontrées au quotidien en France.

Ainsi, les 26 régions, plus des trois-quarts des départements, la quasi-totalité des grandes villes et des Communautés Urbaines, de très nombreuses communes moyennes ou petites et un nombre croissant de structures intercommunales sont impliquées dans des projets de coopération à l'international (Cf encadré en marge).



Signature de la convention entre le MAEE et la CASO - juin 2010

L'action internationale de l'Agence (hors Union Européenne)



Au Bénin

Rappel du contexte

Depuis 2008, l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer a initié une démarche de coopération internationale entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et la commune de Lalo au Bénin.

En novembre 2009, une convention a été signée entre les deux territoires. Celle-ci définit pour **la période 2010-2012 deux axes de coopération** :

- un appui institutionnel et ingénierique pour l'aménagement du territoire et pour la structuration d'une intercommunalité à l'échelle du Couffo
- un projet de réseau d'adduction d'eau potable à Lalo bénéficiant à plus de 5 000 personnes, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la Communauté Urbaine du Grand Lyon, le Conseil Général du Pas-de-Calais, Véolia et la commune de Lalo.



Pose de la première pierre du réseau d'adduction - mars 2010

Avancement de la démarche

En 2009, les six communes du Couffo ont adressé un courrier de sollicitation à l'Agence d'Urbanisme pour l'appui à l'élaboration d'un document de planification intercommunal.

Ce projet a fait l'objet d'une **réponse à l'appel à projets triennal (2010-2012) du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes**. Le dossier a été retenu dans son intégralité.



Actuellement, seule la commune de Lalo dispose d'un document d'aménagement appelé SDAC, Schéma de Développement et d'Aménagement Communal. Ce document complet sur de nombreux points ne comporte toutefois aucune carte ou représentation du territoire. Or, **les communes souhaitent planifier leur aménagement dans le temps et dans l'espace** pour rationaliser l'investissement urbain, c'est-à-dire maîtriser le développement des habitations pour réaliser les travaux en matière d'électrification, d'adduction d'eau potable, d'assainissement, d'équipements et d'infrastructures pour satisfaire les besoins de la population.

En 2010, l'Agence d'Urbanisme a recruté un stagiaire de, **Pierre Renault, basé 4 mois au Bénin** dont l'une des missions a été de constituer une première base de données à l'échelle des 6 communes avec un travail plus approfondi sur la thématique de l'eau sur la commune de Lalo. Son travail a notamment permis de montrer l'intérêt de la cartographie comme outil d'aide à



Atelier sur la gestion des déchets - octobre 2010

la décision. Par exemple, aucun inventaire précis des points d'eau n'avait été réalisé. Le travail entrepris a révélé que la commune comptait 283 points d'eau, mais que seuls

40% d'entre eux fonctionnaient. **Grâce à cette analyse, la municipalité est désormais en mesure de programmer et prioriser les travaux nécessaires.**

Ce travail va être poursuivi en 2011. Un stagiaire va prochainement être recruté pour appuyer la mise en œuvre du volet planification tout en poursuivant le travail de création d'une base de données sur une autre commune, celle d'Aplahoué.

Au mois d'octobre 2010, une délégation française s'est dans ce contexte rendue au Bénin. Ce déplacement avait pour objectifs :

- ▶ **organisation de deux ateliers** à Aplahoué : l'un sur la planification, l'autre sur l'intercommunalité. Plus de 70 personnes ont participé à ces ateliers: élus, techniciens, enseignants, citoyens...

- **Le premier atelier** avait pour enjeu de témoigner de l'importance de la cartographie dans les documents de planification. Les échanges ont en outre mis en évidence le rôle de la carte pour s'affranchir de la barrière linguistique et du problème d'alphabétisation. Par conséquent, **l'aménagement de la commune peut se faire de manière concertée et participative**. Le maire d'Aplahoué, Daniel Lonmadon, a rappelé que chaque technicien, par sa connaissance du terrain, pouvait contribuer à ce travail à partir de simples plans papiers.



Atelier sur la planification à Aplahoué - octobre 2010

- **Le second atelier** était consacré à l'intercommunalité. La Préfecture du Mono-Couffo est intervenue pour présenter le contexte réglementaire du Couffo. M. Allouchery, Président de la Communauté de Communes de la Morinie, a détaillé le fonctionnement d'une intercommunalité française. Il a insisté sur la **nécessaire mutualisation des moyens entre communes** et a soulevé la problématique de la fiscalité commune. M. Duplaquet, responsable du service Environnement de la CASO, a quant à lui expliqué comment la gestion des



Monsieur Allouchery, Président de la Communauté de Communes de la Morinie, et Monsieur Lonmadon, Maire d'Aplahoué.

déchets en tant que compétence avait évolué de manière parallèle à l'évolution de l'intercommunalité.

Ce premier temps d'échanges a permis de poser un certain nombre de questions alimentant les réflexions des élus du Couffo :

- Quelle échelle ?
- Quel projet de territoire ?
- Quelle gouvernance pour leur territoire ?
- Quels portages politique et technique ?
- Quelle(s) compétence(s) ?
- Quel calendrier ?

► participation aux premières Assises de la coopération bénino-française à Cotonou

Les Assises ont réuni plus de 200 personnes durant deux jours. [L'atlas de la coopération décentralisée recense 51 collectivités territoriales françaises engagées au Bénin et 70



Assises de la Coopération, Cotonou - octobre 2010

collectivités locales béninoises partenaires]. Les Assises constituent un moment important et privilégié pour faire le point sur les pratiques de coopération décentralisée entre les deux pays. Quatre ateliers ont été organisés : appui institutionnel, aménagement du territoire, culture et tourisme, nouvelles voies de la coopération.

L'Agence est intervenue dans le premier atelier aux côtés de l'Agence DC, opérateur de la coopération pour les communes du Couffo, afin de présenter les différents projets menés.

► état d'avancement du réseau d'adduction d'eau potable à Lalo

Une réunion s'est tenue au sein de la Direction de l'Hydraulique du Bénin pour faire un point sur la réalisation du réseau d'eau à Lalo. Le bureau d'études a procédé aux relevés topographiques. Pour rappel, il s'agit de réaliser un réseau d'adduction d'eau à partir d'un forage artésien et d'alimenter différents villages. Au total, **une dizaine de bornes fontaines seront construites, bénéficiant à 5 000 habitants.** Un deuxième bureau d'étude-des finalisé d'en fin d'année les études



relatives au foncier et à l'intermédiation sociale. Les travaux ont débuté début 2011, la mise en service du réseau étant prévue pour le début du second semestre 2011.

► échanges d'expériences avec la coopération Grand Chalon/ Communauté de Communes du Plateau

Lors de la mission et suite aux contacts établis avec des partenaires français de la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon travaillant depuis de nombreuses années au Bénin, la délégation audomaroise a pu apprécier le fruit de cette coopération avec des exemples concrets de réalisation : la mise en place d'un logiciel de gestion de l'état-civil et un autre sur la gestion des domanialités, démarche intégrant un volet formation à l'informatique pour les services municipaux.



Au Mali

Rappel du contexte

A la demande du Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais, **l'Agence d'Urbanisme accompagne la structuration d'une intercommunalité**, le cercle de Diéma (Région de Kayes), par le biais de la mise en place d'une « maison de développement des collectivités territoriales ».



Avancement de la démarche

Au mois de juin 2010, l'Agence a accueilli durant plusieurs jours une délégation malienne composée du maire de Diéma et du directeur d'une **structure apparentée à une agence d'urbanisme**. La venue des partenaires maliens a été l'occasion d'échanger sur les façons de faire respectives en matière de développement rural, d'assainissement, d'aménagement du territoire.

L'Agence avait eu l'occasion en 2009 de se rendre à Bamako pour participer à un colloque sur le thème «*Collectivités territoriales et processus d'urbanisation*» et quelques mois plus tôt d'accueillir des techniciens du cercle de Diéma et les partenaires du Conseil Régional et de l'association CORENS.

cale autour de la problématique du développement.



Retour sur la Semaine de la solidarité internationale dans l'Audomarois

A l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale (3^{ème} semaine de novembre), l'Agence d'Urbanisme et la CASO ont présenté un documentaire sur la problématique de l'accès à l'eau à Lalo. Par ailleurs, l'Agence d'Urbanisme a participé aux côtés d'un collectif d'associations de l'Audomarois à une après-midi sur le thème de la coopération et de la solidarité. Plus de 100 personnes étaient réunies le 20 novembre pour participer à cet événement, illustrant la mobilisation lo-

«*Ensemble, nous avons pu faire évoluer plus vite les différents dossiers de la coopération décentralisée, véritable levier pour la recherche de partenaires, de financements et surtout pour la mise en œuvre des projets.*»

Alain-Maxime HONGBETE, responsable de l'Agence DC en charge de la coopération pour les communes du Couffo :

«*Pour nous, l'AUD est le pignon central de la coopération décentralisée, démarche qu'elle met en œuvre brillamment bien que cette mission ne soit pas traditionnelle pour une Agence. Sans son concours technique, la coopération décentralisée CASO/Lalo et désormais CASO/Couffo n'aurait pas connu une si forte vitalité. L'Agence d'Urbanisme devient ainsi un outil efficace et multidimensionnel pour Saint-Omer et à l'International.*

Cette mission d'opératrice de coopération auprès de la CASO a permis de développer un **travail collaboratif** et parfois de levier entre l'Agence et d'autres partenaires en France (Cités Unies France, PSEAU, ARENE, Conseil Général, Agence de l'Eau, Grand Lyon...).

Notre partenariat avec l'Agence d'Urbanisme nous a permis et nous permet constamment de **renforcer notre capacité d'intervention** sur plusieurs thématiques.

Ensemble, nous avons pu faire évoluer plus vite les différents dossiers de la coopération décentralisée, véritable levier pour la recherche de partenaires, de financements et surtout pour la mise en œuvre des projets. Les riches expériences de l'Agence d'Urbanisme en matière d'aménagement et de développement du territoire, de planification, d'accompagnement des intercommunalités dans la région de Saint-Omer ont permis de démarrer le projet PAATSI*, initiative dont les résultats sont vivement attendus par l'ensemble des acteurs du Couffo et du Bénin.»

Témoignage

Le rôle et l'apport de l'Agence d'Urbanisme pour la coopération



***PAATSI :**
Programme d'Appui à l'Aménagement du Territoire et à la Structuration de l'Intercommunalité au Couffo



Semaine de la solidarité internationale à Arques novembre 2010

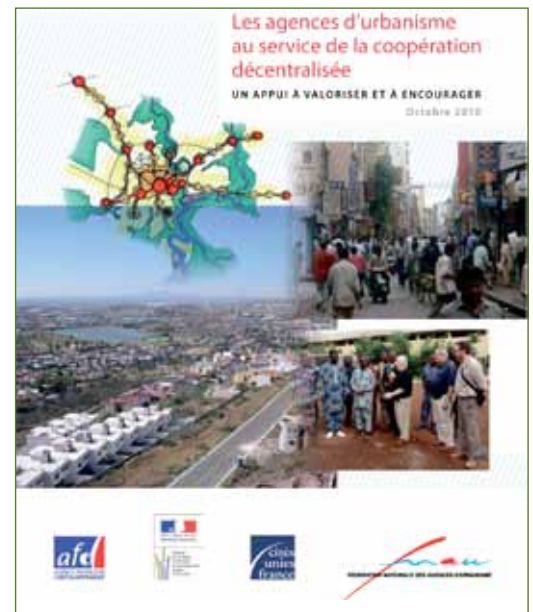
Agenda

- ▶ **mai 2011** : accueil des 3 maires du Couffo dans le Pays de Saint-Omer. Au programme, signature de la convention entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et les 3 communes béninoises, échanges d'expériences sur l'intercommunalité, la décentralisation
- ▶ **avril 2011** : mission au Couffo pour le suivi de la réalisation du réseau d'adduction d'eau potable, l'organisation d'ateliers sur la fiscalité, le transfrontalier, l'installation d'un stagiaire de l'Agence d'Urbanisme qui travaillera 5 mois sur l'appui à l'élaboration d'un document de planification intercommunal et la constitution d'une base de données géographiques

Publication

Les Agences d'Urbanisme au service de la coopération décentralisée - octobre 2010.

Les Agences d'Urbanisme interviennent depuis de nombreuses années à l'international. Si certaines d'entre elles (Paris, Ile de France, Lyon ...) ont une activité importante et diversifiée à l'étranger, toutes ont vocation à accompagner et à appuyer leurs collectivités membres



dans leurs programmes de coopération décentralisée.

La FNAU publie avec l'Agence Française de Développement (AFD), Cités Unies France (CUF) et le Ministère du Développement Durable (MEEDDM), une plaquette sur les expériences récentes des Agences en coopération décentralisée à destination des collectivités territoriales et du réseau. Elle offre ainsi un éclairage sur les missions que les Agences peuvent mener à l'international.

Les partenariats européens, une opportunité en termes de rayonnement, d'échanges d'expériences, d'ouverture vers les euro-régions et de financements pour les Territoires

L'Agence participe actuellement à **deux projets européens** menés dans le cadre de la politique régionale de l'Union Européenne, sur la période 2007-2013 : un projet transfrontalier et un projet interrégional.

La coopération territoriale constitue en effet un des trois objectifs fixés par l'Union Européenne dans le cadre de sa **politique régionale**. Financée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), elle vise à **promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement**.

Cet objectif est divisé en trois composantes :

- **coopération transfrontalière, qui regroupe les programmes Interreg IVA (2007-2013)**

La coopération transfrontalière entre zones contiguës vise à développer des centres économiques et sociaux transfrontaliers en mettant en œuvre des stratégies communes de développement.



- **coopération transnationale, qui regroupe les programmes Interreg IVB (2007-2013)**

La coopération transnationale entre autorités nationales, régionales et locales vise à promouvoir une meilleure intégration territoriale dans l'Union grâce à la formation de grands groupes de régions européennes.



Structural Funds 2007-2013:
Transnational Cooperation areas
North West Europe

■ ELI27 Cooperation areas
■ Other cooperation areas

0 500 Km

- **coopération interrégionale, qui regroupe les programmes Interreg IVC (2007-2013)**

La coopération interrégionale vise à améliorer l'efficacité des politiques et des outils de développement régional par un vaste échange d'informations et un partage d'expériences (mise en réseau).



Dans une période de **raréfaction des financements publics, d'évolutions structurelles importantes** pour les Territoires, **de risque de repli sur elles-mêmes des collectivités**, le développement des **programmes européens offre une réelle opportunité** pour les Territoires, tant en **termes de rayonnement** territorial au-delà des frontières nationales, **d'ouverture d'esprit**, que **d'enrichissement mutuel** entre régions européennes sur des problématiques et projets communs. De même, ces programmes européens constituent également **une opportunité de financement** réelle pour les partenaires tant en termes d'investissement que de fonctionnement.

Ainsi, à la demande de ses partenaires, **l'Agence d'Urbanisme** développe depuis maintenant plusieurs mois une **véritable ingénierie de projets** lui permettant de positionner à tout moment les projets des acteurs du Pays de Saint-Omer dans ces programmes européens. Cette stratégie s'appuie sur plusieurs axes de développement :

- Une **veille permanente sur les appels à partenariats** en provenance des partenaires européens
- **L'entretien et le développement permanent du partenariat avec les « Autorités porteuses »** ainsi que les organismes animateurs des programmes européens (Conseil Général du Pas-de-Calais, Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais, Préfecture de Région...)
- **La mise en place d'une équipe technique dédiée aux compétences renforcées** (maîtrise de l'Anglais, maîtrise de l'écriture des partenariats européens, montages financiers et techniques, animation des projets et négociations avec les partenaires européens, organisation d'événementiels...).

Le développement de cette ingénierie permet ainsi depuis 2009 au Pays de Saint-Omer de s'inscrire dans deux projets européens.

- ▶ **Projet CBOOPSD, mise en place d'un observatoire transfrontalier visant à l'amélioration de l'accessibilité des services publics (2009 – 2011) Programme INTERREG IVA des 2 Mers**



Pour des services publics plus accessibles
To optimise public service delivery



« Investir dans votre futur »
Programme de coopération transfrontalière
2007-2013 cofinancé par l'Union Européenne
(Fonds Européen de Développement Régional)

Dans le cadre du programme INTERREG IVA, le Kent et le Pas-de-Calais ont tissé des liens



privilegiés qui les amènent à s'impliquer dans des domaines qui ne relèvent pas forcément de leurs compétences, en facilitant les partenariats entre acteurs des territoires. Ainsi, le Conseil Général du Pas-de-Calais et le Kent County Council ont proposé, en 2008, un projet d'**observatoire transfrontalier des services publics** visant à améliorer l'accessibilité (projet **CBOOPSD**) pour un budget total de 4,5 millions d'Euros.

Ce projet regroupe autour du Kent County Council, 13 autres collectivités locales du Kent, et côté français, le **Conseil Général du Pas-de-Calais** et trois partenaires de la région de Saint-Omer : la **Communauté d'Agglomération de Saint-Omer**, la **Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues** et l'**Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer**.

Il se décline spécifiquement en France de la manière suivante :

- Conception et mise en place d'un **observatoire** spécifiquement dédié à l'accessibilité des services publics sur la région de Saint-Omer
- Expérimentations de **projets d'amélioration de l'accessibilité des services publics** sur le Pays de Saint-Omer et identification des conditions de généralisation au département
- **Évaluation** globale du projet.

CBOOPSD s'intéresse en premier lieu aux enjeux d'accessibilité des services publics locaux. En tant qu'outil d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs, la mise en place d'un observatoire partagé sur cette thématique entre le Conseil Général du Pas-de-Calais et l'Agence d'Urbanisme à l'échelle du Pays de Saint-Omer permet d'identifier et d'évaluer plusieurs pistes d'actions potentielles. Le projet CBOOPSD prévoit ainsi la **réalisation d'un certain nombre de projets pilotes visant à améliorer cette accessibilité**.



Séminaire Interreg, juin 2010

► **Mise en place d'une centrale multimodale d'informations sur la mobilité à l'échelle du Pays de Saint-Omer**

Étude de faisabilité financée par le Conseil Général du Pas-de-Calais en 2010 (60 000€ - 50% Interreg) - Mise en œuvre au 1^{er} semestre 2011 - Coût de l'opération 210 000€ sur 2 ans - Financement par des fonds européens à hauteur de 80% (FEDER) - Maîtrise d'ouvrage CASO

Ce projet, inscrit au SCoT du Pays de Saint-Omer approuvé en 2008, a pour vocation **de fournir à chaque habitant du Pays de Saint-Omer une information globalisée et**



centralisée sur l'offre de transports (tous modes confondus) existante sur le Territoire. Sur l'angle des transports collectifs, ce projet révèle un vrai enjeu de coordination, d'homogénéisation et de rationalisation de services de transports effectués par des autorités organisatrices différentes : la **Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, le Conseil Général du Pas-de-Calais, le Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais (TER)**. Ce projet participe donc à la rationalisation et à la modernisation du service public.

Cette plateforme comprendra une présentation large de l'offre de transports (bus, modes doux, covoiturage, trains), de l'actualité des réseaux, de l'information tarifaire ... Elle assurera **plusieurs fonctions** comme :

- la recherche horaire
- la recherche d'itinéraires illustrés par une chaîne de déplacement d'un point A vers un point B tous modes confondus
- la présentation de cartographies dynamiques (visualisation et zoom sur les arrêts TC, des cheminements vélos....)
- le service scolaire
- les renvois vers les sites d'exploitation des différents réseaux
- l'inscription à un service de contact (SMS, Mel)
- le renseignement statistique permettant d'affiner les études relatives à l'observatoire des déplacements.

Le projet CBOOPSD aura créé l'opportunité, pour les acteurs du Pays de Saint-Omer, de développer cette plateforme multimodale d'informations dès 2011. L'impact de la dimension européenne de cette action est réel puisque, au-delà des échanges d'expériences, cela a permis le financement du projet à hauteur de 80% par des fonds européens de type FEDER.



Séminaire Interreg, juin 2010

► **Mise en place d'une Maison des Services Publics sur la Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues (CCCCF)**

Mise en œuvre fin 2010 début 2011 – Coût de l'opération 430 000€ d'investissement et 60 000€ (50% Interreg) d'étude pour bâtir le projet organisationnel - Financement et maîtrise d'ouvrage par le Conseil Général du Pas-de-Calais via CBOOPSD en partenariat avec la Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues.

Il s'agit du sujet le plus abouti dans le Kent puisqu'il est à l'origine même du projet CBOOPSD. **Le concept consiste à développer des espaces, des lieux de proximité au sein desquels un panel de services, le plus large possible, est apporté dans les meilleures conditions aux habitants sous une forme résolument moderne et personnalisée.** Dans le Kent, il s'agit du développement des **Gateways** ; sur le Canton de Fauquembergues, il s'agit de la **Maison des Services Publics multisite** qui regroupera :

- des services portés par la Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues (Centre Intercommunal d'Actions Sociales, Relais Assistantes Maternelles, Point Information Jeunesse...)
- des services portés par le Département (Prévention Maternelle et Infantile, Insertion sociale...)
- des bornes de consultation permettant l'accès dématérialisé aux principales administrations : Caisse d'Allocations Familiales, CRAM, Pôle emploi...
- des permanences d'associations locales
- de nouveaux services à identifier.

Le développement de la Maison des Services Publics s'appuie sur trois objectifs :

- l'adéquation des services publics avec les besoins de la population
- la qualité des services délivrés à la population
- l'innovation pour repenser, rénover le service public de proximité pour une meilleure accessibilité.

Ce projet est celui qui a généré **le plus d'échanges et de débats avec les partenaires Anglais lors des différentes visites, l'expertise développée Outre-Manche étant très aboutie et riche d'enseignements.**



► **Numérisation et mise en ligne des Fonds Anciens de la Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer pour un accès tous publics**

Mise en œuvre au 2^{ème} semestre 2011 – Coût de l'opération estimé à 120 000€ pour une première phase - Financement attendu via le FEDER (50% FEDER, 25% CASO, 25% CG62) - Partenariat Communauté d'Agglomération de Saint-Omer / Conseil Général.

La numérisation des fonds anciens de la bibliothèque de Saint Omer a été identifiée comme l'un des projets pilotes susceptibles de bénéficier des ressources du projet CBOOPSD (ingénierie, AMO externe,...) et d'initier une démarche d'amélioration de l'accessibilité de la lecture publique pour les habitants de l'Audomarois.

A partir **d'échanges d'expériences et d'études de cas sur l'exercice de cette compétence dans le Kent et dans le Pas-de-Calais**, les techniciens de la CCCF, de la CASO, de L'AUDRSO et du CG 62 ont identifié un double objectif pour ce projet « lecture publique » :

- une **étude plus générale sur l'accessibilité des équipements de Lecture Publique** sur le Pays de Saint-Omer (analyse de l'offre, analyse de la demande, élaboration de scénarii prospectifs)
- une **étude particulière sur l'accès aux archives et fonds anciens de la Bibliothèque de Saint-Omer** (2 000 manuscrits, 238 incunables, 25 000 ouvrages anciens dont la consultation nécessite une accréditation). Le projet consiste en la **numérisation des documents** afin de permettre leur consultation par le grand public via un portail internet.

Le **projet CBOOPSD s'avère d'ores et déjà un succès** puisqu'il aura permis la mise en œuvre de **plusieurs projets majeurs pour le développement du Pays de Saint-Omer**, à partir d'échanges d'expériences



Séminaire PROSPECTS, juin 2010, Slovénie.

et d'identification de bonnes pratiques **avec les partenaires Anglais sur le sujet de l'accessibilité des services publics grâce aux financements du Programme INTERREG IVA des 2 Mers.**

► **Projet PROSPECTS, pour la promotion de l'entrepreneuriat et des nouvelles PME dans les Bassins Industriels en reconversion (2010 – 2012)**



Il s'agit d'un projet, d'un budget total de 1,8 millions d'Euros, inscrit dans le cadre du programme de coopération interrégionale INTERREG IVC.

PROSPECTS rassemble **10 partenaires venus de 9 Pays différents** autour d'une même volonté : mettre en place des plans de transfert d'expériences réussies entre les partenaires dans le domaine de la **création, de l'accueil, du maintien et du développement des Petites et Moyennes Entreprises sur les bassins industriels en forte reconversion économique sur l'ensemble de l'Europe.**

Le **Conseil Général du Pas-de-Calais**, partenaire du projet a **souhaité y associer le Pays de Saint-Omer par l'intermédiaire de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer et de Saint-Omer Développement.**

Les échanges de bonnes pratiques s'organisent autour de 4 grands thèmes :

- L'attractivité des Territoires
- Les sociétés de conversion
- Les filières de développement (clusters, grappes d'entreprises)
- L'éco-innovation.

Dans le cadre de PROSPECTS, courant 2011 et 2012, une boîte à outils sera constituée par les partenaires, elle comprendra :

- Un **bréviaire des bonnes pratiques** à partir des échanges d'expériences entre les 10 partenaires sur les 4 grands thèmes
- Un **guide stratégique** constitué des plans de transfert entre les partenaires sur ces bonnes pratiques
- Un **guide synoptique** de synthèse sur le projet.

Les premiers échanges d'expériences et de bonnes pratiques ont permis d'apporter plusieurs idées nouvelles sur le Pays de Saint-Omer qui ont permis soit d'enrichir des projets déjà en cours sur notre Territoire, ou de faire émerger de nouveaux projets. Ces différents éléments ont par la même occasion pu être directement intégrés dans le projet de contrat de revitalisation du Pays de Saint-Omer :

- **Création de modules pédagogiques de sensibilisation à la création d'entreprises dès l'âge de 6 ans** (à partir de l'expérience réussie de la ville de Laviana en Espagne)
- Actions sur **l'image des Territoires**, renforcement de leur **attractivité** (à partir de l'expérience réussie des villes de Wigan au Royaume-Uni, ou de Houthalen-Helchteren en Belgique)



• **Reconversion des friches industrielles en hôtels et pépinières d'entreprises**, ou espaces artistiques et culturels (à partir de l'expérience réussie de la ville de Gijon en Espagne ou de la Région de Zasavje en Slovénie)

• **Organisation des filières de développement** : **cluster Aquapris ou grappe d'entreprises sur la filière Papier/Carton** (à partir de l'expérience réussie des villes de Gelsenkirchen en Allemagne ou de Houthalen-Helchteren en Belgique)

• **Schéma de développement touristique**, maillage et mise en réseau des équipements touristiques (à partir de l'expérience réussie de la Région de Zasavje en Slovénie).

Au-delà des échanges d'expériences euro-régionales, le projet, **sous l'égide du Conseil Général du Pas-de-Calais**, regroupe autour de la table en séances de travail l'ensemble des services et structures du Conseil Général (Maisons du Département et du Développement Local, Comité Départemental du Tourisme), ainsi que les **Collectivités du Bassin Minier et du Pays de Saint-Omer**. Ces séances de travail sur le projet PROSPECTS offrent ainsi l'occasion à des Territoires proches géographiquement **d'échanger**, de **communiquer** sur les différentes thématiques du projet et sur **leurs propres expériences**.

Les projets européens, un enrichissement pour les Territoires

L'intérêt d'inscrire les projets du Pays de Saint-Omer au sein de projets européens est multiple :

- ▶ offrir un rayonnement euro-régional à la stratégie de développement des intercommunalités du Pays de Saint-Omer,
- ▶ créer et renforcer un véritable réseau de partenaires tant techniques, scientifiques que financiers sur les projets, tant à l'échelle locale et régionale que euro-régionale,
- ▶ enrichir la stratégie de développement du Pays de Saint-Omer de l'expérience et des bonnes pratiques développées sur d'autres Territoires européens,
- ▶ Développer des échanges techniques et politiques humainement enrichissants,
- ▶ expérimenter les meilleures pratiques identifiées en les transposant sur l'Audomarois,
- ▶ mobiliser des ressources techniques et financières pour la mise en œuvre de certaines actions.

Rédaction et réalisation : Équipe technique de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer

Janvier 2011
 Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer
 Château Lutun, 1 rue de Colmar - BP 80096 - 62507 ARQUES Cedex
 Tél : 03 21 38 01 62 - Fax : 03 21 88 47 58
 Email : accueil@aud-stomer.fr - Site : www.aud-stomer.fr

